

AVIS D'IMPÔT 2016**TAXES FONCIÈRES**

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes
au titre de l'année **2015**

Arrivé le **21/11/16**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

TRES. LA BAULE-ESCOUBLAC

1 ALL PARC MESEMENA CS20113

44502 LA BAULE CEDEX



SEM LOIRE-ATLANTIQUE

PECHE-PLAISANCE

CENTRE DE MAREE

44420 LA TURBALLE

Vos références

Numéro fiscal : 55 28 468 963 332

Référence de l'avis : 16 44 6500912 20

Numéro de propriétaire : 049 -00130

Numéro d'affaire : 1603678

Débiteur(s) légal(aux) :

PROPRIETAIRE 4221 PBB4XV
CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE SAINT NAZAIRE

35 AV DU GENERAL DE GAULLE

44600 SAINT-NAZAIRE

Numéro de rôle : 283

Date d'établissement : 25/10/2016

Date de mise en recouvrement : 31/10/2016

Votre situation

MONTANT À PAYERAu plus tard le **15/12/2016****18 156,00 €**

44104

Pour payer par
smartphone,
flashez ce code
avec l'application
« impots.gouv »



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
vos taxes foncières ? »

La loi rend obligatoire le paiement de cette somme par un des moyens suivants, à votre choix :

- par smartphone (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne en vous connectant à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** 0 811 90 91 92 * DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19 H
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - sur le paiement de votre impôt :
TRES. LA BAULE-ESCOUBLAC
1 ALL PARC MESEMENA CS20113 44502 LA BAULE CEDEX
 - sur le montant de votre impôt :
CDIF SAINT-NAZAIRE 1 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
CS 40289 44616 SAINT NAZAIRE CEDEX



**(Service 0,06 € / min + prix appel)*

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 440 LOIRE-ATLANTIQUE

Commune : 049 A LE CROISIC

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux	21,39 %	%	%	15,00 %	%	%	%		
	Adresse	5774A HERVE RIELLE								
	Base	82908			82908					
	Base avant	34471			34471					
	Base imposée	48437			48437					
	Cotisation	10361			7266				17627	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux	%	%	%	%	%	%	%		
	Base									
	Base avant									
	Base imposée									
	Cotisation									
	Dégrèvements jeunes agriculteurs (JA)									
	Base « État »									
	Base « Collectivités »									
	Imposition des terrains dont la cession est soumise à TVA immobilière ⑤									
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Année de cession				
Taux	%	%	%	%	Prix de cession					
Cotisation brute					Base brute					
Cotisation déduite					Nombre d'années					
Cotisation nette					Base imposée					
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥			529	
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑦				
						Dégrèvement JA « État » ⑧				
						Dégrèvement JA « Collectivités » ⑧				
Références administratives : 440 104 049 A						Montant de votre impôt			18156	